



COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA DOUZIEME SEANCE

Président : M. ORTIZ DE ROZAS (Argentine)

SOMMAIRE

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN ET EVALUATION DE LA SITUATION INTERNATIONALE ACTUELLE COMPTE TENU DE LA NECESSITE PRESSANTE DE REALISER DES PROGRES SUBSTANTIELS DANS LE DOMAINE DU DESARMEMENT, DE LA POURSUITE DE LA COURSE AUX ARMEMENTS ET DES RAPPORTS ETROITS ENTRE LE DESARMEMENT, LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (suite)

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION D'UNE DECLARATION SUR LE DESARMEMENT (suite)

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION D'UN PROGRAMME D'ACTION RELATIF AU DESARMEMENT (suite)

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DU ROLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN CE QUI CONCERNE LE DESARMEMENT ET DU MECANISME INTERNATIONAL DE NEGOCIATIONS SUR LE DESARMEMENT, Y COMPRIS EN PARTICULIER LA QUESTION DE LA CONVOCATION D'UNE CONFERENCE MONDIALE DU DESARMEMENT (suite)

* Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées, *une semaine au plus tard à compter de la date de sa publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau A-3550.

Les rectifications seront publiées peu après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

La séance est ouverte à 15 h 45.

POINTS 9, 10, 11 et 12 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

EXAMEN ET EVALUATION DE LA SITUATION INTERNATIONALE ACTUELLE COMPTE TENU DE LA NECESSITE PRESSANTE DE REALISER DES PROGRES SUBSTANTIELS DANS LE DOMAINE DU DESARMEMENT, DE LA POURSUITE DE LA COURSE AUX ARMEMENTS ET DES RAPPORTS ETROITE ENTRE LE DESARMEMENT, LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ADOPTION D'UNE DECLARATION SUR LE DESARMEMENT

ADOPTION D'UN PROGRAMME D'ACTION RELATIF AU DESARMEMENT

EXAMEN DU ROLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN CE QUI CONCERNE LE DESARMEMENT ET DU MECANISME INTERNATIONAL DE NEGOCIATIONS SUR LE DESARMEMENT, Y COMPRIS EN PARTICULIER LA QUESTION DE LA CONVOCATION D'UNE CONFERENCE MONDIALE DU DESARMEMENT

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : J'attire l'attention de la Commission sur le fait qu'un document a été distribué sous la cote A/S-10/AC.1/32, intitulé "Adoption d'un programme d'action sur le désarmement" et qui émane de la délégation de la Norvège.

M. HARRIMAN (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) :

Je voudrais parler cet après-midi du problème le plus pressant qui se pose à nous en tant que famille de nations cherchant à survivre dans le monde nucléaire : le problème de la prolifération continue des armes nucléaires sur la face du globe.

Depuis plus d'un tiers de siècle, je me préoccupe de ce problème, en tant que citoyen, en tant que fonctionnaire et en tant que membre du genre humain. Vers la fin de 1941, immédiatement après Pearl Harbor, je suis allé à Washington avec le premier ministre Churchill à l'occasion de son entretien avec le président Roosevelt. Le Premier Ministre, qui était accompagné de son conseiller scientifique, lord Charwell, venait demander instamment au président Roosevelt d'entreprendre de toute urgence la mise au point d'une arme nucléaire et il lui offrait toute la coopération scientifique britannique. De cette réunion est né le projet Manhattan qui s'est soldé par la fabrication de la première bombe nucléaire. Je dois rappeler que nous avions alors l'impression de mener une course désespérée avec Hitler pour savoir qui serait le premier à parvenir à ce résultat terrifiant.

M. Harriman (Etats-Unis)

Heureusement, Hitler n'a pas donné à l'arme nucléaire la priorité exigée et, par bonheur pour l'Europe, ce continent s'est vu épargné un désastre nucléaire.

Depuis lors, les Etats-Unis travaillent à limiter le pouvoir dévastateur de l'atome. J'ai souvent été mécontent du rythme des progrès sur cette voie. Si nous avons réussi à négocier un traité d'interdiction complète des essais au lieu d'un traité d'interdiction partielle en 1963, nous n'aurions pas à résoudre nombre des graves problèmes que nous connaissons aujourd'hui. Et si nous avons réussi à inclure les MIRV dans les premiers pourparlers SALT, le monde entier serait plus en sécurité qu'il ne l'est aujourd'hui.

Je partage votre impatience, Monsieur le Président, face au rythme des progrès que nous faisons sur la voie d'un monde à l'abri de la menace d'une dévastation nucléaire, mais je dois dire aussi que j'ai été encouragé par les événements qui se sont déroulés au cours des trois dernières semaines aux Nations Unies. Je crois qu'un véritable dialogue s'est instauré entre les Etats nucléaires et les Etats non nucléaires. Je constate que les participants à ce dialogue recherchent un consensus plutôt qu'une cristallisation des divergences de vues. Je constate que de véritables concessions mutuelles s'opèrent entre les délégations ici, et je suis particulièrement encouragé par le fait que mon propre gouvernement cherche, lui aussi, à opérer un rapprochement des points de vue.

Je suis encouragé par le renouvellement du ferme engagement pris par le président Carter la semaine dernière de ne pas utiliser les armes nucléaires contre les Etats qui se sont engagés à ne pas en acquérir. Je suis encouragé par l'offre que mon gouvernement a faite d'une plus grande coopération avec les Etats qui décident de ne pas s'engager sur la voie de l'arme nucléaire, et moi qui suis blanchi sous le harnais de nombreuses négociations, je suis particulièrement heureux de la disparition graduelle des si nombreux crochets qui existaient au début de cette session extraordinaire.

M. Harriman (Etats-Unis)

Négociateur chevronné, je suis très conscient des difficultés et des retards que nous constatons dans la procédure des négociations. Les dernières étapes de toute négociation sont nécessairement les plus épineuses. Je ne veux pas tenir compte des rumeurs qui, inévitablement, entourent l'issue des grandes négociations dans lesquelles les Etats-Unis sont engagés : les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques et celles sur l'interdiction complète des essais, entre autres. Je ne minimise pas les difficultés de l'étape ultime des négociations. Nous pouvons tous puiser un encouragement dans les déclarations du Secrétaire d'Etat Vance au Congrès, cette semaine, et je puis dire que j'ai été encouragé par les nouvelles de Moscou selon lesquelles le président Brejnev a réservé une réception cordiale à un Américain très populaire, Mohammed Ali, et lui a confié une importante mission pour laquelle il a tous nos vœux de succès.

Je suis sûr que les problèmes dont je viens de parler seront résolus, mais je pense aussi qu'il ne sert à rien de bousculer les négociateurs lorsqu'ils se rapprochent du but.

M. Harriman (Etats-Unis)

Je parle de ces négociations parce que, comme ce sont les deux négociations les plus importantes auxquelles participent les Etats-Unis dans le domaine nucléaire, elles représentent l'engagement que les Etats-Unis et l'Union soviétique ont pris d'honorer leurs obligations vis-à-vis des Etats non nucléaires. Le succès de ces négociations est un pas essentiel sur la voie qui nous éloigne de la prolifération nucléaire, et je pense que les progrès à Genève sont au moins aussi importants que ceux réalisés à New York vers l'objectif commun auquel nous aspirons tous.

Ce que je demande donc aux représentants - et je m'adresse tout particulièrement à ceux des nations qui ne se sont pas encore chargées du fardeau des armes nucléaires - c'est de faire preuve de compréhension et de coopération au cours de l'élaboration d'un programme d'action concerté sur le désarmement nucléaire capable de conjurer cette menace effroyable qui pèse sur le monde entier. Et au moment même où nous nous engageons à arrêter puis à inverser la spirale des armements nucléaires, nous espérons vivement que les Etats non dotés d'armes nucléaires adhéreront eux aussi aux instruments mis au point pour faire en sorte que les armes nucléaires ne se répandent pas davantage.

M. VAERNO (Norvège) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur le document de travail présenté par la Norvège sous le titre "Vérification d'une interdiction complète des essais" et publié sous la cote A/S-10/AC.1/32. Dans ce document, nous développons la référence faite par le Ministre des affaires étrangères de la Norvège, dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale réunie en plénière le 2 juin, à la contribution que pourrait apporter la Norvège à une vérification sismique d'un accord d'interdiction complète des essais. Comme l'a souligné le Ministre des affaires étrangères de mon pays à cette occasion-là, la Norvège "attache une importance particulière à l'arrêt de la mise au point et de la prolifération des armes nucléaires" et a donc "toujours appuyé la recherche d'un accord d'interdiction complète des essais atomiques" (A/S-10/PV.14, p. 8).

Dans ce contexte, le travail entrepris par le Groupe spécial d'experts en sismologie créé par la Conférence du Comité du désarmement (CCD) le 22 juillet 1976 revêt une importance particulière. Nous voudrions rendre hommage à la Suède, qui a

M. Vaerno (Norvège)

pris l'initiative de proposer la création de ce groupe chargé d'examiner les possibilités des mesures de coopération internationale en vue de détecter et d'identifier des événements sismiques afin de faciliter la vérification d'une interdiction complète des essais. Avec d'autres pays, la Norvège a joué un rôle actif dans ce groupe.

Dans son rapport final, le Groupe recommande un réseau de stations sismologiques dans le monde, un échange international des événements enregistrés dans le cadre d'un réseau international de télécommunications et le traitement des données dans des centres de traitement internationaux.

L'un des plus grands observatoires sismologiques du monde, le Norwegian Seismic Array (NORSAR), se trouve en Norvège. Cette installation, qui comporte plus de 50 sismomètres répartis dans la région sud-est du pays, a depuis plus de cinq ans enregistré des signaux provenant de tremblements de terre et d'explosions nucléaires souterraines. La situation géographique du NORSAR fait que ce centre se prête particulièrement à l'enregistrement d'événements sismiques; c'est une observation que l'on trouve, d'ailleurs, dans le rapport du Groupe d'experts.

Des experts venant de nombreux pays - et l'on compte parmi eux des experts des Etats-Unis et de l'Union soviétique - ont participé aux activités de recherche du NORSAR qui ont abouti à l'amélioration des méthodes permettant d'établir une distinction entre les signaux causés par des explosions et ceux dus à des tremblements de terre. Ces travaux ont contribué à rendre techniquement faisable la vérification d'un accord d'interdiction complète des essais. La Norvège est en mesure d'apporter une contribution importante à un système de vérification d'un tel traité à la fois en faisant en sorte que les données provenant du NORSAR soient mises à la disposition d'un système sismologique global et en aidant à l'évaluation scientifique des données enregistrées afin de vérifier que ce traité d'interdiction complète des essais est bien appliqué.

Nous espérons sincèrement qu'il sera possible de confier, dans un avenir proche, un rôle important de ce genre au NORSAR; c'est pourquoi nous en appelons une fois de plus aux puissances intéressées pour qu'elles accélèrent leurs négociations afin qu'une interdiction complète des essais devienne une réalité à brève échéance.

M. URQUIA (El Salvador) (interprétation de l'espagnol) : Quand nous sommes intervenus dans le débat général, plus de cent orateurs avaient déjà pris la parole. Par conséquent, nous disposions d'une vision d'ensemble en ce qui concerne les opinions diverses et souvent opposées qui avaient été exposées. Nous avons dit entre autres choses, que les discours des représentants des deux superpuissances et des autres Etats dotés d'un pouvoir militaire considérable n'avaient pas été encourageants.

Deux jours avant, le 7 juin, le Président des Etats-Unis, M. Carter, avait prononcé son discours d'Annapolis. Ses déclarations et celles faites ici par les représentants de divers pays puissants dans les domaines militaire, économique et politique nous ont poussé alors à dire que dans cette salle et dans la presse, on entendait et on lisait, en contraste absolu avec la raison d'être de notre réunion, des propos qui nous rappelaient, avec quel découragement, les journées agitées de la guerre froide. Nous avons dit alors que tout comme d'autres délégations, nous pensions que la détente était indispensable pour créer et pour maintenir un climat favorable à ces négociations sur le désarmement.

Ce qui nous préoccupait le plus, c'était cette tension croissante qui se manifestait entre les deux superpuissances, étant donné qu'au premier chef, ce sont elles qui tiennent en leurs mains l'avenir du monde - le choix ultime : survie ou anéantissement. Et ceci - ce qui est paradoxal et regrettable, pour dire le moins - en ayant recours aux moyens et aux instruments mêmes que la science et la technique ont découverts et perfectionnés d'une manière prodigieuse, et qui justement pourraient et devraient être utilisés afin de construire un monde meilleur, plutôt que de le détruire ou de lui faire accomplir une marche arrière spectaculaire.

Aujourd'hui, notre impression est tout à fait différente. Il y a deux jours, le 19 de ce mois-ci, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, M. Vance, a prononcé devant le Comité des relations extérieures de la Chambre des représentants une déclaration lourde de sens; de l'avis même du Président du Comité, il s'agissait d'une intervention qui a été l'une des meilleures que le Congrès ait eues à entendre au cours des dernières 30 années.

M. Vance parlait au nom du président Carter, et il a dit un certain nombre de choses que nous ne pouvons pas ignorer ici, à l'Assemblée générale.

M. Urquía (El Salvador)

Il a affirmé que l'on devait faire preuve de prudence et ne pas avoir recours à un élan de rhétorique qui risque de basculer dans l'excès et de mener à la guerre froide.

Entre autres choses extrêmement importantes, il a déclaré que les Etats-Unis d'Amérique recherchent des solutions pacifiques et justes entre les pays du tiers monde et à l'intérieur de ces mêmes pays; un contrôle équilibré des armements mutuellement bénéfique, le développement des échanges scientifiques, techniques et culturels, etc. En un mot, que son pays se faisait l'avocat d'un programme de travail sérieux en faveur de la paix.

"A l'évidence" - ajoutait-il - et je mentionne une citation traduite librement de l'anglais - "la détente est une rue à deux voies; le cours futur des relations internationales dépendra aussi du choix que fera Moscou. Notre sécurité et celle de nos alliés continue à dépendre de notre capacité à faire face à quelque menace que ce soit. Ni nous ni l'Union soviétique, ne devons croire qu'il est possible d'atteindre à la suprématie militaire. Mais nous devons maintenir et nous continuerons à maintenir une défense forte qui puisse servir efficacement à décourager n'importe quel adversaire éventuel."

L'exposé du Secrétaire d'Etat et les réponses à certaines questions qui lui furent alors posées représentent l'énoncé d'une politique sérieuse, cohérente et énergique, bien que modérée, qui ne saurait être en aucun cas interprétée comme une preuve de faiblesse ou d'apaisement.

C'est une confirmation des paroles prononcées par le représentant des Etats-Unis dans son discours du 4 octobre 1977, au cours de la trente-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale :

"... je déclare solennellement ici, au nom des Etats-Unis, que nous ne nous servons pas de nos armes nucléaires sauf en cas de légitime défense, c'est-à-dire s'il y avait une attaque nucléaire ou classique en cours contre les Etats-Unis, contre nos territoires ou nos forces armées, ou si cette attaque visait nos alliés." (A/32/PV.18, p. 16).

M. Urquía (El Salvador)

C'est en termes identiques que s'est exprimé le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Gromyko, dans son discours du 26 mai 1978, au cours de cette session extraordinaire.

"Notre pays, du haut de cette tribune de la session extraordinaire, le déclare : jamais - je dis bien, jamais - l'Union soviétique n'emploiera d'armes nucléaires contre les Etats qui renoncent à la fabrication et à l'acquisition de ces armes et n'en ont pas sur leur territoire."

(A/S-10/PV.5, p. 29/30).

Il nous faut insister ici, comme dans d'autres instances internationales ou régionales, sur le fait que les deux grandes puissances doivent tenir leurs promesses, donnant au monde une preuve définitive et apaisante qu'il n'y aura jamais plus de guerres mondiales ou de luttes injustes; que l'énergie nucléaire ne sera utilisée qu'aux seules fins pacifiques et les armes classiques uniquement aux fins de légitime défense, de sécurité intérieure et extérieure. C'est la raison pour laquelle, comme nous le disions lors de notre intervention du 9 juin, il convient d'en ramener le nombre à un niveau raisonnable et approprié.

Qu'il me soit permis d'ajouter que les paroles prononcées il y a quelques instants à peine par le représentant des Etats-Unis, M. W. Averell Harriman, nous paraissent extrêmement encourageantes.

Je voudrais répéter à la Commission spéciale que nous sommes disposés à appuyer de notre vote les projets de déclaration ou de résolution que l'actuelle session extraordinaire sera appelée à examiner et qui nous paraîtraient acceptables.

Nous sommes à une semaine de la fin de nos travaux et dans l'attente des projets soigneusement mis au point et, dans certains cas, unifiés que les Groupes de travail nous présenteront.

Les Etats-Unis, l'Union soviétique et d'autres pays ont formulé des propositions, pris des initiatives très utiles qui, bien évidemment, ont été étudiées par les groupes de travail.

Nous ne sommes pas des partisans fervents de la prolifération d'organismes ou d'instances à l'intérieur des Nations Unies. Toutefois, c'est avec sympathie que nous accueillons les initiatives de la France, des Pays-Bas, de l'Uruguay, ainsi que de l'Autriche et d'autres pays, concernant la création de certains organismes destinés à s'occuper des problèmes du désarmement.

M. Urquia (El Salvador)

Nous insistons sur le fait qu'il devrait exister deux organismes différents de négociations : un qui concernerait les armes nucléaires et autres moyens de destruction massive et un autre pour les armes de type classique, l'un et l'autre étant reliés à l'Assemblée générale.

La Suède et la République fédérale d'Allemagne ont présenté des propositions relatives à la vérification sismologique et à la possibilité d'un séminaire international de vérification des armes chimiques. Ce sont d'heureuses suggestions dont nous devons profiter.

De même, c'est avec un grand intérêt que nous accueillons la proposition de la France pour la constitution d'un fonds spécial du désarmement en faveur du développement; la proposition du Mexique pour l'ouverture d'un compte spécial provisoire dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement et celle du Nigéria pour la formation d'experts de haut niveau technique spécialisés dans le domaine du désarmement, particulièrement dans les pays en développement.

Il va de soi que nous appuyons la proposition du Japon visant à ce que le 6 août de chaque année soit déclaré Journée mondiale du désarmement car c'est le 6 août 1945 - de si triste mémoire - que l'on a utilisé pour la première fois les armes atomiques.

M. LAIGLESIA GONZALEZ (Espagne) (interprétation de l'espagnol) :

Nous avons eu l'occasion d'examiner les projets de rapports rédigés par les Groupes de travail A et B et la délégation espagnole tient à remercier leurs Présidents respectifs, MM. Templeton et Jaroszek, ainsi que les coordonnateurs des Groupes de rédaction, des efforts déployés pour l'élaboration de ces projets d'introduction, de déclaration, de programme d'action et de mécanisme qui, lors de la clôture de nos travaux, constitueront le document final de cette dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

M. Laiglesia Gonzalez (Espagne)

Pour l'instant, malheureusement, nous constatons l'absence d'un consensus sur un grand nombre de points et il sera donc nécessaire de se livrer à bien des négociations et à des contacts officieux pour parvenir à un résultat positif.

La délégation espagnole désire collaborer à ces efforts. C'est pourquoi elle a l'intention de présenter, en accord avec les délégations d'autres pays, un texte qui pourrait nous permettre de résoudre les difficultés que l'on trouve encore dans certains aspects de notre tâche.

Nous ne voulons cependant pas, Monsieur le Président, compliquer encore plus votre travail. C'est pourquoi si l'on nous permet de présenter un amendement nous ne le ferons qu'après avoir consulté les différents groupes sur l'éventualité de son acceptation.

Par conséquent, je voudrais vous demander si vous considérez qu'il serait approprié que pendant ces prochains jours nous prenions des mesures de ce genre et quelle serait la date limite à cet effet.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Pour répondre au représentant de l'Espagne, je tiens à dire qu'au stade actuel, plusieurs délégations ou groupes de délégations procèdent, comme le savent tous les membres, à des consultations intensives en vue de se concerter sur les textes qui n'ont pas encore fait l'objet d'un accord.

D'après le calendrier de travail que nous nous sommes fixé et que nous avons respecté jusqu'ici, les groupes de travail doivent terminer leur tâche aujourd'hui et disposer de la journée de demain pour examiner et approuver les projets de rapports devant être soumis à la Commission spéciale vendredi matin pour que celle-ci en entame l'examen.

Par conséquent, si la délégation espagnole avait un texte à proposer, et comme il semble qu'il soit déjà trop tard pour proposer des amendements à titre officiel dans le cadre des groupes de travail, je pense que comme l'a d'ailleurs suggéré le représentant de l'Espagne lui-même, il pourrait poursuivre ses consultations en vue d'obtenir des groupes de travail l'approbation dudit texte ou un consensus. Si, au moment où le document final sera discuté en séance plénière de la Commission spéciale la délégation espagnole avait un texte à proposer, je suis sûr qu'il n'y aurait aucune objection à l'incorporer au projet de document final.

M. LAIGLESIA GONZALEZ (Espagne) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je vous remercie de votre précision. Si, le moment venu, nous élaborons un texte réunissant les conditions que j'ai indiquées dans ma déclaration, nous nous ferons un plaisir de le présenter à la Commission spéciale en vue de pouvoir ainsi régler les problèmes qui se posent sur divers aspects des documents élaborés par les groupes de travail.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je tiens à faire savoir aux membres de la Commission que la Malaisie s'est portée coauteur du projet de résolution A/S-10/AC.1/L.1.

Comme je l'ai dit il y a quelques instants, les groupes de travail A et B doivent terminer leur travail aujourd'hui et entamer demain l'examen des projets finals devant être soumis à la Commission spéciale.

Par conséquent, la Commission spéciale tiendra sa prochaine séance vendredi matin en vue de commencer l'examen des documents finals que lui soumettront les groupes de travail A et B.

La séance est levée à 16 h 15.